

# Avis Public

Rosemont

La Petite-Patrie

# Montréal



## ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

### ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

**AVIS PUBLIC** est diffusé à l'effet que le conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, lors de sa séance ordinaire du 2 février 2015, a adopté le règlement suivant :

***RCA2615-001*** Règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour l'acquisition de matériel roulant et d'équipement

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 7 avril 2015.

Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour, conformément à la loi et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal, situé au 5650, rue D'Iberville, 3<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Fait à Montréal, ce 21 avril 2015.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,

Patrick Martel